



**ATIBOX**  
AFFILIÉ À LA FCI



## PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DE L'ATIBOX 1er juin 2007, Hotel Park, Novi Sad/Serbie

Début de séance : 18.15 h

Le président de l'Atibox, M. Knut Brodal, salue les délégués présents des pays membres de l'ATIBOX ainsi que les convives (article 15). Il fait part, notamment, qu'il existe un contrat de coopération entre la FCI et l'ATIBOX depuis 2006.

La documentation relative à l'assemblée a été distribuée aux délégués et une feuille de présence a été établie.

Les personnes suivantes du comité sont présentes : Knut Brodal, président, Dr. Milos Lucic, secrétaire général, Udo Herrmann, responsable de l'utilité, Ginette Hufschmid, trésorière

Pays membres présents : 16 pays

**Bulgarie** (M. Bozhidar Velikov et M. Torsten Lemmer), **Allemagne** (M. Günter Karg et M. Norbert Zawatzki), **Finlande** (droit de vote M. Knut Brodal), **Pays-Bas** (M. Leo van Os et M. Wim Viguurs), **Autriche** (M. Winfried Bonn et Mme. Helga Bonn), **Pologne** (Mme. Anna Bogucka Mme. Dr. Iwona Magdziarska), **Russie** (M. Sergey Vanzha und M. Valery Novikov), **Suède** (Mme. Agneta Rainsson et Mme. Pia Lannerman), **Suisse** (Mme. Ginette Hufschmid), **Serbie** (M. Dr. Milos Lucic et M. Danijel Boros Djevi), **Slowénie** (Mme. Andrea Cucnik und Mme. Sabina Heric), **Slovaquie** (droit de vote M. Robert Fagos), **Espagne** (M. Jorge Balash Pie et M. José Larios Garcia), **Afrique du Sud** (Mme. Ute Füglistner), **Tchéquie** (M. Robert Fagos), **Etats-Unis** (M. George Markos).

Selon l'article 4 de la convention l'assemblée générale doit voter pour l'admission et la confirmation des nouveaux et anciens pays membres comme suit :

L'Azerbaïdjan, l'Estonie, la Géorgie, le Kazakhstan, la Lettonie, la Biélorussie ainsi que la reconfirmation de l'Italie et de la Norvège et la confirmation de l'Association Française du Boxer qui représente la race au nom de la Société Centrale Canine en France.

L'Allemagne critique que le point, ci-dessus, n'ait pas été annoncé comme point de l'ordre du jour et pense que cette affaire devrait être traitée au point 9 de l'ordre du jour «motions».

Le président de l'ATIBOX, M. Knut Brodal répond qu'il n'a rien inventé et que cette façon de procéder a été pratiquée depuis toujours, voir l'Assemblée des Délégués au Pays-Bas avec M. Günter Karg comme responsable du scrutin.

L'Assemblée approuve cette procédure comme la présente M. Knut Brodal. Les confirmations des pays sont sans réserve et sont votées à l'unanimité. (9 pays ont été acceptés, dont 8 présents :

la France (M. Bernard Kafka et Mme. Noëlle Desurmont), la Norvège (M. Arne Haugen et M. Bjarne Hangard), Azerbaïdjan (droit de vote M. Sergey Vanzha), l'Estonie (Mme. Margit Siigur et Mme. Kylli Martinson), la Géorgie (droit de vote M. Sergey Vanzha), le Kazakhstan (droit de vote M. Sergey Vanzha), la Lettonie (Mme. Inese Pablaka et Mme. Veronica Velianinova) et la Biélorussie (droit de vote M. Sergey Vanzha).

Le président constate que 24 pays membres ont un droit de vote.

### **1. + 2. Présentation des rapports annuels du président et du secrétaire général**

Les rapports du président et du secrétaire général font partie de la documentation reçue pour cette assemblée. M. Dr. Milos Lucic donne encore quelques précisions soutenue par une présentation électronique. Ces rapports ont été acceptés par l'assemblée générale sans aucune objection.

### **3. Présentation du rapport annuel du responsable de l'utilité**

M. Udo Herrmann présente son rapport des 3 dernières années dans sa fonction de responsable de l'utilité. Ce rapport a été accepté par l'assemblée générale sans aucune objection.

### **4. Présentation du rapport des finances de la trésorière**

Mme. Ginette Hufschmid donne quelques explications concernant le rapport des années 2004 à 2006, lequel est inclus dans la documentation reçue pour cette assemblée. Ce rapport a lui aussi été accepté sans aucune objection.

### **5. Rapport des contrôleurs des comptes**

Le rapport par écrit de M. Patrick Andina (Suisse) et M. Nicolas Limon (Belgique) a été accepté sans aucune objection.

### **6. Décharge du comité**

Sur demande de M. Dr. Bozhidar Velikov l'assemblée a donné décharge au comité.

Avant de procéder aux élections, l'assemblée générale doit se prononcer sur des modifications concernant l'article 15, point 7 de la convention – lesquels concernent les élections:

- Proposition du comité pour l'élargissement du comité de deux membres avec droit de vote.

Contre-proposition l'Allemagne : refus de ce changement dans la convention.

Les pays membres approuvent l'élargissement du comité avec deux membres supplémentaire avec droit de vote. (une voix contre)

.- Le comité retire sa proposition concernant le changement dans les articles 15 et 16 de la convention.

Le statu quo reste avec l'élection d'un premier et d'un deuxième vice-président.

- La proposition de l'Allemagne concernant l'élection d'un président d'honneur a été acceptée par l'assemblée des délégués à l'unanimité.

### **7. Elections**

a) du responsable du scrutin et des scrutateurs

Ont été élus à l'unanimité : Dr. Bozhidar Velikov (Bulgarie) comme responsable du scrutin. Mme Anna Bogucka (Pologne) et M. José Larios Garcia (Espagne) comme scrutateurs.

Après connaissance de dissensions au sein du Boxer Club d'Espagne M. José Larios Garcia se retire et l'Espagne renonce à voter jusqu'à la fin de l'assemblée.

M. Dr. Milos propose M. Knut Brodal comme président d'honneur.

L'assemblée générale le confirme par acclamation.

#### **b) Président**

M. Günter Karg retire sa candidature, ainsi que M. Knut Brodal.

Candidat : M. Dr. Milos Lucic, Serbie. Ce dernier accepte sa candidature.

(bulletins de vote distribués : 23)

19 bulletins oui, 4 bulletins blancs)

**élu : Dr. Milos Lucic (Serbie), qui accepte son élection**

**c) 1er vice-président**

M. Knut Brodal retire sa candidature comme 1er vice-président et remercie l'assemblée des délégués pour son élection comme président d'honneur.

Mme Ginette Hufschmid propose M. Bernard Kafka (France) pour cette fonction.

Candidat M. Bernard Kafka (France), qui accepte sa candidature.

(bulletins de vote distribués : 24)

22 bulletins oui, 2 bulletins blancs

**élu : M. Bernard Kafka (France), qui accepte son élection**

**d) 2ème vice-président**

Candidate : Mme Dr. Iwona Magdziarska (Pologne), qui accepte sa candidature.

(bulletins de vote distribués : 25)

22 bulletins oui, 3 bulletins blancs

**élue : Mme Dr. Iwona Magdziarska (Pologne), qui accepte son élection.**

**e) Secrétaire général**

M. Dr. Milos Lucic retire sa candidature comme secrétaire général étant été élu comme président. Avant l'élection du secrétaire général, M. Norbert Zawatzki (Allemagne) fait part du fait que la nomination de M. Torsten Lemmer a été faite par la Bulgarie et que celui-ci n'a reçu aucun mandat ni soutien de l'Allemagne et qu'il ne les recevra en aucun cas après une éventuelle nomination. L'Allemagne envisage même comme conséquences (par exemple) de ne déléguer aucune équipe dans les compétitions de l'ATIBOX, si M. Torsten Lemmer était élu.

Candidat : M. Torsten Lemmer (citoyen d'Allemagne, proposé par la Bulgarie), qui accepte sa candidature.

(bulletins de vote distribués : 26)

17 bulletins oui, 7 bulletins non, 2 bulletins blancs

**élu : M. Torsten Lemmer (citoyen d'Allemagne, proposé par la Bulgarie), qui accepte son élection.**

**f) Responsable pour l'utilité**

Vu que M. Torsten Lemmer a été élu comme secrétaire général, M. Udo Herrmann ne pose plus sa candidature comme responsable de l'utilité. La proposition en la personne de M. Peter Mohnlein a été retirée par la Bulgarie.

Mme Ginette Hufschmid propose M. Robert Fagos (Tchéquie).

Candidat : M. Robert Fagos (Tchéquie), qui accepte sa candidature.

(bulletins de vote distribués : 27)

25 bulletins oui, 2 bulletins blancs

**élu: M. Robert Fagos (Tchéquie), qui accepte son élection.**

**g) Trésorière**

Candidate : Mme Ginette Hufschmid (Suisse), qui accepte sa candidature.

Sur la proposition de la délégation des Pays-Bas Mme Ginette Hufschmid a été élue par acclamation.

**Élue : Ginette Hufschmid (Suisse), qui accepte son élection.**

**h) 2 assesseurs pour une période de 3 ans avec droit de vote**

M. Torsten Lemmer retire sa candidature.

Candidats : Mme Andrea Cucnik (Slovénie) et M. Arne Haugen (Norvège) proposé par M. Dr. Milos Lucic acceptent leurs candidatures.

(bulletins de vote distribués : 29)

Mme Andrea Cucnik : 28 bulletins oui, 1 bulletin blanc

M. Arne Haugen : 25 bulletins oui, 4 bulletins blancs

**Élus : Mme Andrea Cucnik (Slovénie) et M. Arne Haugen (Norvège), qui acceptent leur élection.**

## **8. Election de deux commissaires de compte**

**Ont été élues par acclamation (sans voix contre) : Mme Rosmarie Sturny (Suisse) et Mme Noëlle Desurmont (France).**

Les élections terminées, la délégation allemande a abandonné la salle de conférence.

## **9. Votes sur les propositions reçues par les pays-membre**

**Pays-Bas :** Les manifestations importantes des pays-membre comme, par exemple, la Nationale d'Elevage ou les Championnats de travail seront publiées sur le site Internet de l'ATIBOX, afin de pouvoir éventuellement éviter des « collisions » le même week-end.

**Bulgarie :** La proposition de la Bulgarie concernant la remise d'un CAC-ATIBOX est retirée.

### **Serbie :**

a) La proposition de la Serbie, d'utiliser l'anglais comme langue supplémentaire est acceptée.

b) La proposition de créer un Championnat Mondial ATIBOX pour jeunes conducteurs en RCI 1 est acceptée. La modalité sera discutée dans le comité avec le responsable de l'utilité.

c) La proposition pour lancer un « magazine BOXER » obtient un bon accueil.

Le comité se charge d'un essai de réalisation.

d) La proposition de constituer des commissions supplémentaires est déjà contenue dans l'article 18 de la convention et sera mise en pratique.

### **Allemagne:**

a) la proposition de constituer des commissions supplémentaires est déjà contenue dans l'article 18 de la convention et sera mise en pratique.

b) La proposition est acceptée de publier les rapports annuel des pays-membre sur le site internet de l'ATIBOX:

c) La proposition de payer dorénavant la cotisation en Euro est acceptée. Vu la solide situation financière de l'ATIBOX, les délégués se mettent d'accord avec un montant de € 200.00.

d) La proposition d'admettre des propositions spontanées est refusée à l'unanimité.

Justification : Les pays membres ont suffisamment le temps de présenter leurs propositions dans les délais fixés.

## **10. Attribution des manifestations de l'ATIBOX**

Après une intense consultations ont été attribués :

### **Championnat de beauté ATIBOX**

2008 Tchéquie/Slovaquie (conjointement). L'exposition aura lieu dans les alentours de Bratislava.

2009 Espagne

2010 Pologne

2011 Bulgarie

### **Championnat ATIBOX RCI**

2008 Pologne

2009 Tchéquie/Slovaquie (conjointement)

2010 Italie

2011 vacant

### **Championnat ATIBOX de pistage**

2008 Suisse

2009 vacant

2010 vacant

2011 vacant

L'assemblée décide de confier le recrutement de pays candidat au responsable de l'utilité. Les propositions seront discutées au sein du comité.

### **11. Divers**

A la fin de cette soirée M. Dr. Milos Lucic remercie les délégués des pays membres pour la confiance qu'ils apportent au nouveau comité de l'ATIBOX. Il insiste très clairement pour dire qu'il n'y a pas de pays de l'est ou de l'ouest qui se concurrencent. Nous sommes une famille ATIBOX à l'échelle mondiale, dont le but doit être de mettre toujours le BOXER au premier plan.

L'assemblée a été tenue en allemand. Les points divers ont été traduits en français. Quelques délégués ont parlé en anglais ce qui a été traduit en allemand et en français.

Fin de la séance: 21.00 h

*Pour le compte-rendu : Dr. Milos Lucic et Ginette Hufschmid*